

Programme de Gouvernance

Préambule

La situation politique difficile à laquelle Roumanie est confrontée aujourd'hui nécessite la promotion d'un programme gouvernemental doté d'objectifs à court terme qui préparera les réformes nécessaires pour moderniser la Roumanie dans un esprit européen.

Les objectifs proposés visent principalement à :

- la bonne organisation et le bon déroulement des élections politiques prévues en 2020 et la reprise des débats publics sur les lois de la justice en vue de les corriger conformément à la recommandation des institutions européennes;
- Restructurer le gouvernement et rétablir la capacité administrative et la confiance des citoyens dans les institutions de l'État en rétablissant les structures de gouvernance centrales et locales sur la base des principes d'efficacité institutionnelle et de mérite administratif;
- la transition du modèle économique actuel basé sur une consommation croissante sans fournir les investissements nécessaires à la soutenabilité des dépenses publiques vers un modèle économique stimulant un développement économique fondé sur les investissements et une compétitivité et une productivité croissantes, avec pour objectif prioritaire la réduction des déséquilibres économiques.

Dans cette perspective, le Parti libéral national agira, la prochaine période pour introduire des mesures visant à corriger les dérapages enregistrés dans la direction du parti social-démocrate et pour réorienter les politiques publiques vers une approche durable dans laquelle la croissance économique créera le bien-être.

Parallèlement, une série de problèmes se posant dans divers domaines (infrastructures, éducation, santé, agriculture, environnement etc.) s'ajoutent à ces thèmes, créant un temps d'attente de la part des citoyens qui exige l'adoption de mesures urgentes à court terme.

D'autre part, les évolutions géopolitiques et les changements qui se produiront dans la structure de l'Union européenne ont apporté à l'ordre du jour de nouveaux thèmes (Brexit, immigration, changement climatique, etc.) pour lesquels la société roumaine réclame des positions aux responsables.

La situation réelle dans l'économie

Le programme de gouvernement avec lequel le Parti Social-Démocrate a remporté les élections législatives a représenté la plus grande vente d'illusions de l'histoire récente de la Roumanie. Le risque de la stagnation, des investissements, des institutions faibles et de la capacité administrative réduite, de la compétitivité industrielle limitée sont des défis immédiats dans le contexte de la gouvernance qui a pris fin.

1. Les indicateurs macroéconomiques

Le modèle économique promu par le PSD basé sur la stimulation artificielle de la consommation, avec un excès en 2017, a entraîné une baisse de la productivité, un manque d'investissement et le ralentissement brutal de la croissance économique en 2018 et 2019.

Selon les prévisions de la Commission européenne, la croissance économique devrait ralentir à 4,0% cette année et à 3,7% en 2020, en l'absence de choc international (en

supposant que les conditions extérieures soient stables), contrairement à la prévision officielle du gouvernement de 5,5 % - 5,7%.

La progression du PIB de chaque trimestre de 2018 à 2019 est restée à un niveau modéré, se situant entre 4,5% et 5%, par rapport à 2017, lorsque la demande de consommation avait augmenté, la croissance de l'économie avait atteint 7,0% et la consommation privée avait augmenté de 10,0 % et investissements avec seulement 3,5% .En 2018 - 2019 a suivi la détérioration de la structure de la croissance économique.

Au cours de la période de gouvernance du PSD, l'offre n'a pas trouvé de correspondance dans la demande intérieure ou extérieure, de sorte que la croissance économique a été alimentée par la consommation privée et par l'accumulation de stocks. La contribution des exportations a été inférieure à celle des importations et les exportations nettes négatives ont entraîné le même ralentissement de l'économie.

En effet, l'activité économique a reçu au deuxième trimestre une embouchure d'oxygène dans le secteur de la construction, particulièrement alerte en dynamique.

L'émergence d'un autre élément à court terme, à savoir la consommation publique dont la source provient des achats de biens et de services, contribue à l'augmentation temporaire du déficit public, ce qui est préoccupant dans la dégradation de la structure de la croissance économique. L'instabilité de la consommation publique, qui n'existait pas au cours des périodes précédentes, a entraîné de manière inattendue une augmentation de 1,9% de la croissance du PIB par rapport à la progression totale de 4,4%.

Malheureusement, l'offre par sa composante de base, respectivement, l'industrie, qui aurait dû connaître une croissance solide et équilibrée, affiche la plus faible performance de la période post-crise, et cela se voit aussi dans le comportement des stocks, qui ont soudainement atteint une contribution négative inquiétante à la croissance économique (-3,7%). Ainsi, l'excédent des investissements dans le secteur de la construction, tout comme la consommation gouvernementale imprévue, ont été alimentés par les stocks et les importations.

Les investissements durables, liés à l'achat de machines pour la production et les réparations capitales, ou les investissements dans les infrastructures ne seront pas renforcés au cours de la prochaine période, à moins que l'approche politique actuelle ne soit modifiée.

Après la première partie de l'année, l'industrie a montré des signes de faiblesse et la croissance a été ramenée au niveau stationnaire par rapport aux périodes similaires de 2018, à compter de juin, il y a eu une contraction sévère de 6,2% supérieure aux attentes. Ce n'était pas un aspect de la conjoncture, puisqu'au mois d'août, la production avait diminué de 7% en chiffres annuels, ce qui mettait clairement en évidence l'existence de problèmes structurels.

Les problèmes structurels apparus dans l'industrie sont l'érosion de la compétitivité résultant du modèle économique promu par le PSD, les effets de l'Ordonnance gouvernementale d'urgence no. 114/2018 sur le secteur de l'énergie, les grandes pressions sur les coûts résultant de l'exagération de l'augmentation du salaire minimum dans les activités de production de biens de consommation et des importations de plus en plus compétitives.

Selon l'Institut national de la statistique, au cours des huit premiers mois de 2019, par rapport à la période similaire de 2018, la production industrielle (série brute) a été inférieure de 1,6%, en raison des baisses enregistrées par l'industrie extractive (-2,4%), la

production et la distribution d'énergie électrique et thermique, de gaz, d'eau chaude et de climatisation (-2,2%) et l'industrie de transformation (-1,5%). Dans les prévisions de printemps, la Commission nationale de la stratégie et des prévisions, avait estimé une croissance irréaliste de la production industrielle de 5,2% en 2019, ce qui correspond à une croissance du PIB de 5,5%.

L'une des principales causes de la détérioration de la structure de la croissance économique est le modèle économique PSD fondé sur une stimulation excessive de la consommation, ce qui a provoqué une tension de l'écart entre la dynamique de la productivité et l'augmentation des revenus salariaux. Au contraire, ces deux éléments auraient dû être corrélés pour maintenir un développement économique durable et non pour créer des déséquilibres à l'avenir.

Pour la correction de la structure de croissance économique, il est besoin d'une stimulation équilibrée des principales composantes des dépenses et du retour de l'offre primaire (industrie), ainsi que la consolidation de la trajectoire de croissance des services. À moyen terme, il est nécessaire de mettre en œuvre des politiques libérales qui augmentent le PIB potentiel en utilisant efficacement les facteurs de production, en augmentant la productivité et en lançant des investissements durables (infrastructures, réparations capitales, outillages).

2. Inflation et déficits dans le domaine des déséquilibres.

En plus d'avoir ralenti le potentiel de croissance de l'économie, le mode économique PSD de développement a généré de l'inflation et renforcé les prévisions d'inflation, comme prévu il y a deux ans.

Le taux d'inflation est devenu positif en 2017 et a dépassé 4% en janvier 2018, sous l'influence des facteurs liés à l'offre, cumulés avec ceux déterminés par une demande excessive. En outre, en octobre 2017 et janvier 2018, la population a été touchée de manière significative par les augmentations successives des tarifs de l'électricité et du chauffage, suivies par les augmentations successives des prix du gaz entre janvier et avril 2018 et par une nouvelle série d'augmentations substantielles de l'électricité et gaz en août. Les prix des carburants ont également explosé entre septembre 2007 et juin 2018, avec des augmentations annuelles de 17,4% en juin 2018. Toutes ces majorations des prix de base ont touché juste la population aux revenus modestes qui est dépendante du paiement des factures courantes.

L'inflation de 3,5% enregistrée en septembre 2019, en hausse par rapport à septembre 2018, continue de faire pression sur les personnes à faible revenu et, si l'on revenait deux ans en arrière, on verrait que le prix moyen national de la consommation a augmenté de 8,7%, mais dans la structure, on peut voir des augmentations substantielles des prix de certains produits et services de base, tels que les légumes (+ 27,9%), les carburants (+ 17,5%), le gaz naturel (+ 10,7%), énergie thermique (+ 10,6%), électricité (+ 9,7%), services de santé et d'assainissement (+ 10,0%), etc.

Au-delà du cadre macroéconomique général, nous atteignons d'autres vulnérabilités qui, au lieu de s'atténuer, ont augmenté. Il s'agit du déficit extérieur et du déficit budgétaire. Leur accélération dans un proche avenir exercera vraisemblablement une pression supplémentaire sur le taux de change.

Le niveau d'équilibre à long terme du déficit du compte courant est de 4% du PIB, mais les données relatives aux 8 premiers mois de la balance des paiements confirment son avance vers 5% en 2019 dans le cas de la Roumanie, après avoir été positionnée l'année

antérieure à 4,5. % du PIB. En outre, les prévisions du printemps 2019 de la Commission européenne prévoient que le déficit extérieur s'élèvera à 5,2% - 5,3% du PIB en 2019-2020, une vision plus réaliste et plus justifiée par rapport aux prévisions très optimistes du CNSP (3,3% - 2,9%).

Le dérapage commercial s'est accentué en 2018 et 2019, lorsque l'offre a été affaiblie par des coûts élevés et les importations ont accéléré par rapport aux exportations. En 2019, un impact extrêmement défavorable sur les exportations roumaines est apparu du fait de la détérioration de la demande extérieure intracommunautaire. Ce phénomène était prévisible, mais ignoré par le PSD, qui, par incohérence et imprévisibilité des décisions, a déstabilisé le milieu économique et l'a découragé dans le comportement des investissements. En conséquence, le déséquilibre extérieur est devenu une certitude, le déficit actuel atteignant 5% du PIB en 2019.

À l'heure actuelle, la situation des exportations de biens est préoccupante, à l'instar de l'industrie et elle continue de se dégrader compte tenu de leur baisse annuelle de 2,5% en août, après les deux réductions successives de juin (-5, 5%) et en juillet (- 0,8%), reflétant la détérioration de la compétitivité interne et la demande externe fragile.

Au lieu d'agir dans le sens d'une réduction du déficit extérieur, le gouvernement PSD a contribué à son approfondissement en augmentant parallèlement le déficit public. Ainsi, les doubles déficits jumeaux, publics et externes, ont évolué à la hausse, étant actuellement dans la zone de risque maximal de dépassement des seuils de 3% et 4%, considérés comme des références pour assurer les équilibres à long terme.

Le glissement de 2016-2019 au cours de la période de gouvernance du DSP est la conséquence de la mise en œuvre du modèle économique fondé excessivement sur la consommation, alors qu'on avait mis l'accent sur l'augmentation insoutenable des dépenses courantes au détriment des investissements. Ainsi, des ressources insuffisantes ont été allouées pour les coûts d'investissement à effet multiplicateur dans l'économie, les grands projets d'infrastructures ont été reportés, les fonds européens n'ont pas été attirés et l'économie a limité son potentiel de croissance, étant en situation d'être soutenue par la consommation.

Corriger ce déséquilibre sera assez difficile dans les années à venir, si nous examinons la taille actuelle du déficit structurel. Au lieu de diminuer, en période de croissance économique, pour disposer d'une marge de manœuvre face aux chocs externes, il a été augmenté de manière agressive, passant de 0,1% en 2015 à 1,7% en 2016 et à 2,9. % -3% du PIB en 2017 - 2018 (estimations de la CE pour le printemps 2019) et, plus inquiétant encore, à un rythme rapide, sans tenir compte des recommandations du Conseil de l'UE. Si la tendance actuelle se maintient, sans modification du modèle économique, il est probable que le déficit structurel atteindra 4,8% du PIB d'ici 2020, selon les prévisions de printemps de la Commission européenne, qui soumettront le pays à des restrictions à un ajustement négatif du rating.

3 Politique pénale. Crime organisé, trafic de personnes. Corruption

Le principal droit fondamental est le droit à la vie et à l'intégrité physique. Des statistiques et des cas dramatiques récents ont prouvé que les groupes de crime organisé vise le trafic de personnes d'une manière agressive et avec des effets tragiques sur de nombreuses familles. Le Gouvernement PNL estime cela intolérable réagira de manière méthodique, planifiée et dure, en allouant à cet effet les ressources nécessaires à la Direction d'investigation des infractions de criminalité organisée et terrorisme.

Les groupes de crime organisé «les clans d'interlopes», les «mafia», de toutes sortes, à commencer de celles qui s'occupent de l'enlèvement et du trafic de personnes ou d'organes, à ceux de la «mafia» du bois ou de la «mafia» es cigarettes de contrebande, recevront de la part du Gouvernement une réponse adéquate, compte tenu des risques significatifs qu'il génèrent. Le Gouvernement n'assistera insouciant à l'extension de ces phénomènes, mais il initiera une action concertée pluri institutionnelle où le Ministère de la Justice s'impliquera en conformité avec ses compétences par le biais de tous les moyens administratifs et normatifs dont il dispose.

En dépit des efforts déployés, la corruption reste un phénomène réel qui touchent les citoyens par ses effets dans la sphère des institutions publique, que dans les rapports privés, économiques.

Le Gouvernement de la Roumanie agira fermement pour lutter contre la corruption, partie de l'effort intégré de tous es gouvernements des Etats membres UE de lutte contre la corruption sur l'ensemble de l'UE, y compris donc de la corruption transfrontalière.

La politique pénale comprendra les principes de la prévention, du recouvrement des préjudices et des moyens alternatifs de sanction, des moyens modernes dans les cas de mesures préventives (bracelets électroniques) des punitions dissuasives pour les cas de corruption. Dans ce contexte, la dimension préventive de la stratégie nationale anticorruption a un rôle essentiel et le Gouvernement concentrera son action sur l'aspect de la prévention dans les institutions gouvernementales.

En outre, le Gouvernement PNL mettra l'accent sur le principe du recouvrement des préjudices, dans l'application duquel le Ministère des Finances, par ses institutions subordonnées et le Ministère de la Justice, par le biais de l'Agence nationale d'administration des Biens provenus des infractions (ANABI) ont un rôle clé qui pourrait être étendu, notamment celui de l'ANABI.

Le Gouvernement soutiendra constamment l'activité de la Direction Nationale anticorruption, allouant les ressources logistiques, financières et de ressources humaines nécessaires.

4. Politique pénitentiaire

Le Gouvernement estime qu'il faut prendre des mesures urgentes pour résoudre les problèmes concernant les conditions de détention, d'autant plus que, à l'avis du Gouvernement, le rappel en compensation, tel qu'il a été adopté finalement par le Parlement, a conduit à la libération d'un nombre considérable d'infracteur dangereux, dont certains ont commis déjà de nouvelles infractions et sont revenus dans les pénitenciers, l'application du rappel en compensations s'avérant être une menace à l'adresse de la sécurité des citoyens et de leurs biens.

L'extension de la capacité de détention est la seule mesure qui puisse résoudre de manière significative le problème de l'amélioration des conditions dans les pénitenciers.

La solution à court et à moyen terme consiste à moderniser et à accroître la capacité des prisons existantes en construisant de nouveaux bâtiments d'environ 200 places dans chaque pénitencier. Le coût total estimé pour 8 000 places est d'environ 12 à 15 millions d'euros, car l'infrastructure est en place et le nombre du personnel supplémentaire nécessaire est raisonnable.

Au cours des trois dernières années, les sommes disponibles pour les investissements ont été réduites d'environ 200% et les procédures d'embauche dans les pénitenciers pour équilibrer le schéma du personnel ont été bloquées par la promotion d'un statut

comportant une disposition inconstitutionnelle. Par conséquent, il est nécessaire de résoudre la priorité du déficit en personnel.

Le personnel de l'administration nationale des pénitentiaires disposera d'un statut et d'installations logistiques adéquates pour l'accomplissement de ses missions.

5. Archives SIPA

Le Gouvernement, par l'intermédiaire du Ministère de la Justice, engagera un dialogue structuré avec le CSM, les associations professionnelles de magistrats et le Parlement, qui a récemment créé une commission spéciale, afin de déterminer la meilleure mesure à prendre en ce qui concerne les archives SIPA, qui a suscité de nombreuses controverses et préoccupations au sein des milieux judiciaires et politique, afin d'assurer une protection adéquate des données et des informations contenues dans les archives, ainsi que l'élimination de tout risque de chantage des magistrats ou justiciers.

En l'absence d'une solution répondant à un consensus interinstitutionnel, le Gouvernement procédera à la création du cadre normatif, au niveau d'Arrêté du Gouvernement, permettant de sceller les archives et de les déposer aux fins d'archivage et de conservation aux Archives nationales, jusqu'à l'obtention d'un tel consensus interinstitutionnel.

6. La qualité de la législation. Éducation juridique

Le Ministère de la Justice élaborera, dans les limites de ses compétences, des programmes visant à mieux faire connaître la législation et à rapprocher la justice des citoyens, et invitera le CSM, les associations professionnelles et la société civile à une coopération institutionnelle pour développer de tels programmes communs.

Le Ministère de la Justice encouragera le développement de programmes de formation professionnelle axés sur l'acquisition d'un langage adéquat, tout en simplifiant l'acte de justice, basé sur la précision des termes spécialisés, l'acte de justice étant à la fois un acte de justice, mais aussi d'éducation civique et de culture, qui doit atteindre l'esprit et l'âme des citoyens par le biais d'un langage accessible.

Connaître la loi et développer une mentalité de respect de la loi constituent non seulement une approche civique et culturelle, mais également une prévention à long terme et à faible coût.

7. MCV

Le Mécanisme de Coopération et de Vérification avec la Commission européenne, établi par la décision COM de décembre 2006, a été l'une des principales clés permettant à la Roumanie d'accéder à l'UE. Le fondement normatif de l'observation de ce mécanisme jusqu'à son apparition réside non seulement dans la décision COM susmentionnée, non seulement dans le Traité sur l'Union européenne, mais également dans le titre VI de la Constitution roumaine.

Le MCV n'est donc pas un mécanisme imposé, c'est un mécanisme souverainement assumé par la Roumanie au moment de l'adhésion à l'UE. D'où la conséquence logique et normative de son respect jusqu'à la réalisation des objectifs convenus.

Le gouvernement du PNL agira dans le sens de la réalisation des objectifs du MCV et de sa levée sur la base d'une coopération qu'il souhaite et la demande sans équivoque, loyale et honnête de la part de la COM et de tous les États membres. Le Gouvernement est conscient de la faible marge de manœuvre dont il dispose à cet égard, compte tenu de la durée du mandat jusqu'aux élections générales de 2020 et des votes qu'il pourrait avoir au

Parlement, en particulier pour l'objectif indiqué ci-dessus au point 2, mais d'autant plus il cherchera la coopération loyale du Parlement, du CSM et du MP dans cette direction.

Le gouvernement se déclare donc convaincu que ce qui n'était pas possible dans le mandat de la Commission Juncker, c'est-à-dire la concrétisation de l'engagement du président de la COM à lever le MCV sur la base des résultats, soit possible aussi rapidement que possible dans le mandat de la Commission présidée par la présidente de la COM, Ursula von der Leyen. Par conséquent, il agira constamment, à la fois sur le fond des problèmes et sur le plan diplomatique, afin de jeter les bases d'une telle décision positive pour la Roumanie.

II . Affaires intérieures

Les événements dramatiques de ces dernières années ont mis au jour une série de dysfonctionnements de la gendarmerie et de la police roumaines, institutions qui n'ont pas assumé leur principale fonction, à savoir la protection du citoyen. Ainsi, dans le cas de la gendarmerie, le recours excessif ou injustifié à la force tend à devenir la règle dans tout le pays, tandis que les structures de la police roumaine ne sont pas en mesure de s'organiser professionnellement pour prévenir les infractions et fournir un soutien aux victimes qui demandent de l'aide. La forte diminution de la confiance de la population dans ces institutions essentielles de l'État a mis en évidence la nécessité de lancer une réforme qui les introduira dans la fonction publique, par le biais de la dépolitisation, du reprofessionnalisation et de la transparence. Dans le contexte général, le cadre juridique régissant l'organisation et le fonctionnement de la gendarmerie doit être réformé en tenant compte de la vision libérale qui met les droits du citoyen avant les intérêts de l'État. Plus spécifiquement, cela implique d'établir des règles d'intervention fermes, de sanctionner immédiatement les éventuels abus, ainsi que de mettre au point des mécanismes juridiques plus efficaces et plus rapides pour les punir. Dans le même temps, une attention particulière doit être accordée à la gestion des situations d'urgence en termes d'équipement approprié, de formation du personnel pour les interventions professionnelles en cas de catastrophes ou de calamités. Préparer l'ensemble de la population à une action cohérente En cas d'inondations, de tremblements de terre et d'autres calamités il devrait y avoir une priorité des structures en place.

En ce qui concerne l'Union européenne, l'adhésion à l'espace Schengen reste un objectif majeur de la Roumanie et, dans le domaine du maintien de l'ordre public, il est nécessaire de poursuivre le processus d'harmonisation avec la Stratégie de sécurité intérieure de l'Union européenne selon une approche unitaire conceptuelle.

Mesures pouvant être mises en œuvre à court terme:

1. Évaluation de l'activité du Ministère des Affaires Intérieures et des structures subordonnées, afin de rendre plus efficaces et dé secrets les documents du Ministère des Affaires Intérieures nécessaires dans l'enquête du Dossier 10 août
2. Renforcement de la capacité administrative des structures d'ordre public et de sécurité en mettant en corrélation l'effectif du personnel employé avec les besoins opérationnels de la Gendarmerie et de la Police roumaine
3. Amélioration du cadre législatif régissant l'activité de la Gendarmerie et de la Police roumaines afin qu'elles puissent devenir des institutions au service du citoyen, fondées sur des critères de compétence
4. Réorganisation de la Police roumaine:

- organiser des concours / examens pour les postes de direction à tous les niveaux et dans toutes les structures du MAI en vue de la stabilité de leur gestion;
- limitation des mandats de gestion des chefs d'inspectorat départemental, municipal, des directeurs de direction et introduction du principe de mobilité des fonctionnaires occupant des postes de direction;
- la réduction de la période d'habilitation dans les postes de direction à un maximum de 3 mois, avec la possibilité d'étendre l'autonomisation une fois;
- augmenter le nombre de policiers présents dans la rue et redéfinir les attributions du policier de proximité afin qu'il retrouve le rôle initial, celui de connaître en détail la zone arrondie;
- modification du statut du policier pour permettre la possibilité de passer d'une section à une autre du policier, en fonction de la situation opérationnelle, mesure requise en particulier en milieu urbain

5. Adopter une nouvelle vision dans le domaine des ressources humaines au niveau MIA, qui visera à:

- développement de programmes de formation théorique et pratique pour les employés de MAI;
- repenser les programmes de formation au niveau des sous-officiers / officiers de police, respectivement de l'Académie de police, afin que les futurs employés du MAI fassent face aux nouvelles réalités de la société roumaine, notamment en ce qui concerne les activités criminelles;

6. Consolidation de l'autorité du policier en mission afin de limiter les cas d'outrage ou de policiers morts en mission commandée

7. Commencer les initiatives législatives visant à définir clairement les attributions de la police locale, à former et à accroître l'efficacité du personnel de ces structures de police, ainsi qu'aux aspects relatifs à la collaboration avec les structures du MAI.

8. Faciliter les interventions visant à protéger la vie et l'intégrité physique du citoyen en éliminant les obstacles bureaucratiques inutiles

9 Élimination des chevauchements de compétences entre les institutions et les structures subordonnées au ministère

10. Lancement et mise en œuvre de programmes en collaboration avec le Ministère de l'Éducation afin d'accroître la sécurité dans les espaces scolaires ou à proximité

11. Renforcement de la collaboration avec les structures européennes en matière de contrôle et de diminution du phénomène criminel, de maintien et de rétablissement de l'ordre public

12. Adoption de mesures urgentes pour la modernisation des postes de contrôle aux frontières dans les zones à fort trafic, terrestre et aérien

13. Amélioration des services offerts aux citoyens par les structures du MAI dans les domaines des documents d'identité, de voyage ou des attributions de la Direction Régime permis de conduire et d'immatriculation des véhicules (DRPCIV)

14. Maintien et amélioration des dotations dans les structures avec attributions dans la gestion des situations d'urgence

15. Harmoniser le cadre législatif avec l'incidence dans les situations d'urgence conformément aux exigences européennes et aux besoins croissants de la société.

16 Moderniser le système de suivi des situations d'urgence et de coordination / réalisation de l'intervention

17. Développement de la composante aérienne d'intervention en cas d'urgence, parallèlement à l'exploitation de nouveaux points aériens dans des zones non couvertes au niveau national en ce qui concerne l'autonomie de l'appareil de vol (Nord-Ouest, Nord-Est, Sud)

18. Développer, perfectionner et capitaliser sur les ressources humaines, tout en améliorant les méthodes de formation et en assurant en permanence l'équilibre des ressources humaines entre le personnel sortant et celui entrant dans le système

19. Développement de systèmes d'alarme alternatifs, notification, avertissement de population ou d'informations systémiques, transparence des décisions efficaces et sûres; mise en œuvre du système Alerte Enfant

20. Participation active à la réalisation des objectifs de l'UE et de l'OTAN concernant la fourniture d'une assistance technique aux États en difficulté et leur participation aux structures de secours euro atlantiques.

III. Administration publique

L'État et les institutions publiques doivent fournir des résultats visibles au citoyen / contribuable: services publics de qualité et accessibles, un cadre juridique et administratif simplifié, stable, prévisible et favorable au développement économique, transparence totale dans l'utilisation des ressources publiques. Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de: reconstruire une administration compétente, dépolitisée, responsable des résultats obtenus; services numériques de qualité et accessibles (administration en ligne et gouvernance en ligne), permettant de gagner du temps et de simplifier les procédures administratives pour les citoyens et l'environnement économique; accroître la capacité des administrations publiques centrales et locales à mettre en place une police publique efficace de manière coordonnée, transparente et en partenariat avec les citoyens, garantissant ainsi les conditions de la modernisation et du développement durable de la Roumanie.

•La situation de la gouvernance publique s'est progressivement détériorée Au cours des dernières années, les institutions de l'administration publique se sont éloignées de leur mission officielle consistant à fournir des services publics de qualité aux citoyens et aux entreprises. Ainsi, des cultures administratives rigides centrées sur le contrôle et opaques vis-à-vis de l'innovation, l'inefficacité chronique des programmes d'investissement nationaux Dans les infrastructures locales, la très faible qualité de la gestion des entreprises publiques, leur gouvernance créaient des risques qu'il était difficile de contrecarrer à court terme. Il est nécessaire de réformer la gestion des ressources humaines dans l'administration publique, ainsi que celle de la structure, des fonctions et de la gestion au niveau de l'administration publique centrale, Amélioration radicale de la législation, rédaction de documents dotés de pouvoirs légaux, développement de services numériques efficaces, avec l'accès universel, qui conduit à la fois au processus de simplification, de nationalisation et de débureaucratization, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens / contribuables. Ce sont des objectifs qui peuvent être atteints à intervalles de 4 à 8 ans, mais qui doivent être démarrés immédiatement, en tenant compte de l'importance des ressources humaines.

•En ce qui concerne l'objectif consistant à renforcer la capacité de l'administration publique locale à fournir des services publics de qualité et accessibles et à stimuler le développement de l'économie locale, la situation est encore plus grave. La réalité récente

montre l'évolution vers un sous-financement chronique des unités administratives et territoriales (UAT) et leur dépendance accrue à l'égard du Gouvernement par la mise en place et la gestion discrétionnaire du Programme national de développement local, du Fonds de développement et d'investissement ou d'autres types d'allocations non transparentes. Ainsi, en réduisant la part de l'impôt sur le revenu de 16% à 10% - les montants non utilisés restant étant retirés à la fin de l'année - et en bloquant les projets d'investissement par l'effet de l'Ordonnance d'urgence du Gouvernement no. 114/2018 s'ajoutent la bureaucratie, la centralisation excessive et la politisation de toutes les structures. En outre, le paquet minimum de services très discuté pour chaque localité, une promesse du programme de gouvernance PSD-ALDE, en était au stade de la promesse. Tout cela et non seulement induit le manque de prévisibilité dans le processus de construction budgétaire annuelle des UAT.

Mesures visant à accroître l'efficacité institutionnelle au niveau central:

1. Audit de l'activité des institutions de l'administration publique centrale
2. Réduction du nombre de ministères à 16, du nombre de secrétaires d'État et assimilés à ceux-ci et du nombre de déconcentrés résultant de la fusion, de la restructuration et / ou de la suppression
3. Démarrer la réforme de la gestion des ressources humaines dans l'administration publique par:
 - clarification et consolidation du rôle et du mandat de l'Agence nationale de la fonction publique (ANFP), ainsi que de ses capacités techniques;
 - Mettre en place un système radical amélioré de recrutement, d'évaluation, de promotion et de gestion des salaires basé exclusivement sur le mérite et éliminer l'arbitraire politique dans les nominations à des postes publics;
 - clarification du cheminement de carrière des fonctionnaires du point de vue de la formation et du perfectionnement, adapté aux exigences de l'administration publique.
4. Ouverture du débat sur la réforme de la structure, des fonctions et de la gestion au niveau de l'administration publique centrale et sur l'amélioration radicale du mode de législation, de la rédaction des documents à pouvoir légal à travers:
 - clarification et stabilité des mandats et fonctions, amélioration de la planification stratégique et du système de budgétisation pluriannuelle en fonction des performances;
 - renforcer la capacité de l'administration publique centrale d'améliorer continuellement les processus et les normes de qualité, afin de faciliter la fourniture de services publics de qualité, accessibles, adaptés aux besoins des citoyens;
 - amélioration du système de fondation, adoption et mise en œuvre des politiques publiques;
 - établir des normes communes en ce qui concerne les études obligatoires d'analyse préliminaire de l'impact relatives à l'importance et aux effets des propositions législatives; limiter considérablement la pratique de la législation par exception ou par dérogation;
 - l'établissement de normes communes en ce qui concerne la technique législative, la manière de rédaction et de corrélation juridique des propositions d'actes normatifs, tant au niveau du Gouvernement que du Parlement.

Mesures au niveau de l'administration publique locale:

1. L'appui des unités administratives et territoriales au processus d'enregistrement de propriétés immobilières dans le système cadastral et du livre foncier, qui garantissent et protègent les droits de propriété

2. Audit et harmonisation du programme national de développement local avec d'autres programmes d'investissement - repenser le principe d'octroi des montants de manière transparente et sur la base des priorités
3. Garantir les quotas de cofinancement pour faciliter l'accès aux fonds européens non remboursables, dans les cas où les autorités publiques locales n'ont pas cette possibilité
4. Allocation d'un pourcentage pouvant atteindre 80% des redevances pour l'exploitation des ressources au niveau local
5. Mise en place d'une commission d'accord unique au niveau des mairies et des conseils départementaux
6. Préparation du processus de transfert des avoirs abandonnés des ministères, régions autonomes, entreprises appartenant à l'État et sociétés avec capital intégral d'État dans le domaine public des unités administratives ou territoriales ou départementales;
7. Débureaucratisation, en simplifiant les procédures et en assurant la transparence dans l'administration (par exemple, en réduisant le nombre d'avis pour la délivrance du certificat d'urbanisme et du permis de construire)
8. Développement des zones métropolitaines pour la fourniture conjointe d'eau, d'égoûts, de services de transport, etc.
9. Réduire la bureaucratie, réduire les coûts de fonctionnement du système d'administration publique et élargir l'accès des citoyens à l'information publique d'intérêt national et local et aux services électroniques en mettant en œuvre des systèmes de gouvernance électronique (informatisation de l'administration publique centrale et locale)
10. Démarrer des consultations pour établir les réglementations nécessaires pour accroître la capacité de l'administration publique locale à fournir des services publics de qualité et accessibles et pour stimuler le développement de l'économie locale:

séparation des responsabilités entre le central et le local, en éliminant la fragmentation des pouvoirs locaux et le rôle des services décentralisés - amélioration de la définition du rôle des institutions décentralisées et du préfet, améliorant ainsi la qualité et l'accès aux services publics fournis;

accroître l'autonomie des communautés locales en réalisant à la fois l'autonomie décisionnelle, ainsi que l'autonomie financière et patrimoniale, parallèlement à la dynamisation du processus de décentralisation;

renforcement de la capacité financière et stimulation du développement de l'économie locale par l'administration publique locale - renforcement de l'autonomie locale En ce qui concerne la nomenclature des impôts et taxes locaux, imposition et perception de ces impôts, incitation de l'administration publique locale à promouvoir et à soutenir le développement économique;

la stabilité, la prévisibilité, la transparence et la dépolitisation du système de transferts du budget de l'État, assurant ainsi des ressources suffisantes pour la fourniture de services publics

IV. Finances publiques

Les politiques fiscales et budgétaires doivent garantir la réalisation de trois objectifs principaux: mobiliser, par le biais d'impôts, taxes et autres recettes, les ressources financières dont l'État a besoin pour financer l'exercice de ses fonctions prévues par la Constitution roumaine et les lois en vigueur; soutenir un environnement commercial favorable et prévisible, ainsi que certains processus positifs pour une croissance

économique durable; contribuer à la stabilité de l'économie roumaine en atténuant l'impact défavorable que pourrait avoir l'évolution des cycles économiques.

Le niveau et la structure actuels des recettes et des dépenses du budget consolidé n'assurent pas la bonne exécution des fonctions de l'État, ce qui contribue ainsi au mauvais état des infrastructures et à la qualité de l'éducation publique, de la santé, de la culture, de l'administration publique et des services publics. L'évasion fiscale et l'ANAF en cours de réorganisation ont déterminé que la Roumanie enregistre la plus grande perte de TVA par rapport au potentiel de l'Union européenne. Il est exemplaire de montrer que la Bulgarie, dans des conditions de quota comparables, tire de la TVA environ 3% du PIB de plus que la Roumanie. À la taille actuelle du PIB roumain, ces 3 % représentent plus de 30 milliards de lei. Les dépenses du budget consolidé sont dominées par les salaires et les retraites, qui ont atteint plus de 20% du PIB et sont en augmentation; Le sous-financement des institutions de l'État, y compris des autorités administratives locales, affecte leur fonctionnalité et les investissements publics enregistrent le taux de réalisation le plus faible des 15 dernières années. Le manque de prévisibilité de la politique fiscale et budgétaire est devenu un obstacle majeur à la décision d'investissement et certaines réglementations adoptées à la fin de l'année dernière, sans consultation du milieu des affaires, notamment dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications et de la finance ont conduit effectivement à l'arrêt des processus d'investissement en cours. Le PSD a considéré que la limite de 3% du Produit Intérieur Brut pour le déficit budgétaire, constituant l'un des critères à respecter pour préparer la transition vers la zone euro, était un objectif à atteindre, quelle que soit la phase du cycle économique dans laquelle se situe l'économie roumaine. Ainsi, pour la période 2017-2018, le gouvernement PSD a enregistré un déficit budgétaire de 3% du PIB, bien que le potentiel de croissance économique ait été dépassé. Le caractère procyclique de la politique fiscale et budgétaire du Gouvernement du PSD, maintenu en 2019, n'a fait que contribuer à la vulnérabilité de l'économie roumaine en accentuant les déséquilibres économiques.

Selon le PNL, les politiques fiscales et budgétaires doivent être réformées de manière à garantir la réalisation des trois objectifs majeurs annoncés, à commencer par un système fiscal fondé sur le maintien du taux d'imposition unique.

À court terme, nous visons à:

1. Finalisation de l'exercice budgétaire 2019 en limitant le dépassement de la cible de déficit budgétaire de 3% du PIB
2. Finalisation des projets de lois du budget de l'État et du budget des Assurances sociales d'État pour 2020, avec la cible de déficit budgétaire de 3% du PIB
3. Finalisation du programme d'investissement financé par des fonds publics, en concentrant les fonds disponibles pour la réalisation des objectifs d'investissement en cours d'exécution
4. La révision et la correction de certains actes normatifs, y compris ceux des procédures parlementaires, ayant un impact négatif sur l'économie:
 - L'Ordonnance d'urgence du Gouvernement no. 114/2018 (et les ordonnances d'urgence du Gouvernement qui la modifient – no. 19/2019 et no. 43/2019), avec des conséquences négatives, en particulier dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications, des finances et de l'administration du deuxième pilier des pensions;
 - Le projet de loi prévoyant l'annulation complète du fractionnement de la TVA;
 - projet de loi visant à éliminer la sur-imposition des contrats de travail à temps partiel;

• projet de loi sur la suppression de la supraaccise au carburant.

À partir de cette année, nous commencerons à préparer des réformes structurelles dans les domaines fiscal et budgétaire qui contribueront à une croissance économique durable à moyen et long terme:

1. Respecter la prévisibilité de la politique fiscale et budgétaire. Les mesures de politique fiscale et budgétaire feront l'objet d'un débat public, avec la consultation des opérateurs économiques et des représentants de la société civile; les mesures de politique fiscale et budgétaire seront accompagnées d'études d'impact.

2. Restructuration de l'ANAF en sorte que cette institution exerce ses attributions sans ingérence du facteur politique, luttant efficacement contre l'évasion fiscale et promouvant le principe de conformité volontaire vis-à-vis des contribuables; accélérer le processus d'informatisation de la relation contribuable-autorité fiscale.

3. renforcer la coopération avec les autorités fiscales des autres États membres de l'UE, avec la Commission européenne et avec les autres institutions internationales impliquées dans la prévention et la réduction de l'évasion fiscale, en consolidant la base de revenu et en éliminant le transfert de bénéfices dans les juridictions fiscales qui encouragent de telles pratiques.

4. L'établissement ferme du budget pluriannuel en tant qu'outil permettant de dimensionner et de calibrer les options en matière de politique fiscale et budgétaire, en corrélation avec le cadre de programmation financière au niveau de l'UE. Progressivement, il garantira la définition de déficits structurels dans les objectifs à moyen terme, convenus avec la Commission européenne.

5. Programmation pluriannuelle des investissements publics, quelle que soit la source de financement (budgets publics, fonds européens, prêts, participation public-privé), sur la base de critères de hiérarchisation des projets en fonction de leur pertinence (compatibilité avec les stratégies sectorielles), des résultats attendus (impact), la capacité de mener à bien le projet dans les délais impartis et la viabilité financière; nous arrêterons la pratique de fréquents changements de priorités et d'allocations de fonds qui ne font qu'augmenter le nombre de projets en cours d'exécution, le gaspillage de ressources et le manque de prévisibilité.

6. Analyse des changements survenus et des nouveaux défis auxquels sont confrontés les secteurs financés par des budgets publics afin de justifier les propositions de restructuration des institutions publiques afin de les adapter à ces défis.

7. Modification de la loi sur les finances publiques afin d'assurer la véritable autonomie financière des pouvoirs publics locaux; nous considérons, par exemple, que jusqu'à 80% des redevances tirées de l'exploitation des ressources naturelles, ainsi que de l'impôt sur le revenu dans son ensemble, seront alloués aux autorités publiques locales.

8. Renforcer l'activité des institutions de contrôle dans le domaine des finances publiques, de sorte que chaque leu dépensé des fonds publics soit conforme aux dispositions de la loi.

V. Economie, énergie et environnement des affaires

Le nouveau modèle de développement économique de la Roumanie doit reposer sur la liberté économique, l'innovation et la compétitivité.

Le manque de vision du gouvernement PSD et les politiques exclusivement centrées sur le court terme expliquent l'accumulation de déficits et l'aggravation des déséquilibres

macroéconomiques qui affectent la durabilité de la croissance économique. Le déficit commercial a atteint de nouveaux records, estimés à environ 18 milliards d'euros en 2019. Le déficit du compte courant a déjà atteint 4,5% du PIB à la fin de l'année dernière et s'est accru d'environ 40% au premier semestre 2019 par rapport à la période similaire de 2018.

Le secteur énergétique roumain continue de rester loin de son potentiel et des tendances internationales, étant profondément affecté par le manque de prévisibilité. La production d'énergie dépend encore largement des combustibles fossiles et les indicateurs de qualité pour les réseaux roumains se situent à un niveau non optimal. Des investissements importants sont nécessaires pour réduire le niveau de pertes dans le réseau, estimé beaucoup plus élevé que la moyenne des États européens performants.

La Roumanie est devenue un important importateur de gaz et d'électricité du fait des politiques risquées dans le domaine de l'énergie promues par le PSD ces dernières années. Des mesures législatives désastreuses, telles que l'Ordonnance gouvernementale d'urgence no. 114 à partir de 2018, ont entraîné une hausse des prix dans la chaîne et ont obligé chaque roumain à payer des prix record pour l'électricité et le gaz naturel. D'un État presque indépendant du point de vue de l'énergie, la Roumanie est devenue un importateur net d'électricité à des prix record.

Mesures prioritaires à court terme

Industries:

- Mise en œuvre des dispositions législatives sur la gouvernance corporative à toutes les entreprises du portefeuille du Ministère de l'Économie.
- Promotion du projet de réalisation du cycle de production intégré (minerai de cuivre - produit fini) en Roumanie dans l'industrie du cuivre en identifiant un investisseur stratégique pour la production dans le pays des produits finis en cuivre à haute valeur ajoutée. Cela devrait être fait conformément au développement de l'industrie automobile afin de réduire les importations de produits similaires en provenance d'autres pays.
- Établir des partenariats avec des sociétés des pays de l'OTAN pour l'intégration et la production dans les usines de l'industrie de la défense roumaine de divers types de machines de combat, d'équipements et de sous-ensembles destinés à l'armée roumaine et à l'exportation, de sorte qu'une partie des 2% du PIB alloués à la défense soit restituée à l'industrie nationale.
- Réorganisation de la Compagnie nationale ROMARM en transformant les filiales en sociétés commerciales à actionnaire unique l'État roumain par l'intermédiaire du Ministère de l'Économie et en transformant ROMARM en une société commerciale dotée d'attributs de société de commerce extérieur afin de stimuler les exportations.

Energie

Objectifs principaux

1. Sécurité énergétique

En ce qui concerne la sécurité d'approvisionnement en ressources énergétiques, le Ministère de l'Économie soutiendra le développement de la production d'énergie à faibles émissions de gaz à effet de serre. Il favorisera également l'exploitation du potentiel des hydrocarbures, en utilisant ce potentiel offert notamment par les projets de la Mer Noire, la Roumanie pouvant devenir un fournisseur régional de sécurité énergétique pour la République de Moldavie et d'autres pays de notre région. Dans le même temps, la diversification des sources et des voies d'approvisionnement en ressources énergétiques,

ainsi que l'augmentation et la modernisation des capacités de stockage, constituent des éléments importants de la sécurité énergétique du pays. L'augmentation des capacités d'interconnexion avec les États voisins est également un élément important de la sécurité énergétique.

En ce qui concerne la protection des infrastructures critiques dans le secteur de l'énergie, le ministère de l'Économie continuera à soutenir activement le Partenariat stratégique entre la Roumanie et les États-Unis et à promouvoir la nécessité d'une participation de l'OTAN et de l'UE à la gestion de ces objectifs, y compris ceux liés à la cybersécurité.

2. Une gouvernance énergétique basée sur la compétence et l'intégrité

Le Ministère de l'Économie encouragera la nécessité de restaurer la compétence, l'efficacité et l'intégrité dans la gouvernance du secteur énergétique roumain. Ces dernières années, les institutions et les entreprises d'État ont été profondément politisées et dé-professionnalisées, ce qui a conduit à un manque d'efficacité dans la définition de l'avenir du secteur de l'énergie, qui n'a pas encore élaboré et adopté de stratégie nationale, bien que sa révision ait commencé en 2014.

3. Une politique énergétique orientée vers l'efficacité énergétique et la protection des consommateurs vulnérables

Le Ministère de l'Économie soulignera la nécessité d'améliorer les politiques publiques dans le domaine de l'efficacité énergétique et de la protection des consommateurs d'énergie vulnérables. Actuellement, la Roumanie gaspille beaucoup d'énergie et la protection sociale des consommateurs vulnérables n'est ni efficace ni suffisante. Ceux qui ne peuvent pas payer les factures d'énergie doivent être identifiés et aidés plus qu'actuellement. Jusqu'ici, la façon de travailler, par laquelle toute la population roumaine reçoit indirectement une subvention, doit cesser. La Roumanie devrait essayer de faire entrer dans le débat au niveau de l'UE la problématique sociale du secteur énergétique y compris la nécessité de définir un concept européen en termes de précarité énergétique et éventuellement de définition du consommateur vulnérable au niveau européen.

4. Restaurer la confiance des investisseurs

La Roumanie doit retrouver la confiance des investisseurs, étant donné que la transition énergétique implique des investissements de dizaines de milliards d'euros dans la modernisation du secteur. Ces investissements peuvent provenir de l'utilisation de fonds structurels, non utilisés actuellement, des entreprises publiques, si le gouvernement cesse de les décapitaliser, des capitaux privés roumains et de l'attraction des capitaux étrangers. Ces dernières années, la confiance des investisseurs a été sérieusement affectée par les politiques publiques désastreuses promues par le Gouvernement et même parfois par la majorité parlementaire. La stabilité et la prévisibilité du cadre législatif sont essentielles.

5. Politique énergétique européenne commune

La Roumanie continuera de soutenir activement la définition d'une politique énergétique européenne commune. En ce sens, il est nécessaire que le nombre des cas de violation de la législation communautaire par notre pays soit réduit, car il a beaucoup augmenté au cours de la dernière période en raison de décisions anti-européennes prises par le Gouvernement et par la majorité parlementaire.

Objectifs à court terme:

Pour atteindre les objectifs de la Roumanie d'assurer la sécurité énergétique, de décarboniser le secteur et de maintenir la compétitivité des prix de l'énergie, nous adopterons des mesures et des orientations de politique énergétique qui seront appliquées au cours des 12 prochains mois, des mesures qui créeront les prémisses permettant à la Roumanie de rester un fournisseur d'électricité dans la région.

Compte tenu du développement des réserves de gaz naturel offshore et onshore, de la poursuite du programme nucléaire et du potentiel du pays dans le domaine des énergies renouvelables, nous pensons que la production d'électricité aura l'évolution suivante dans les années à venir.

Mesures proposées

- Création d'un Département d'énergie au sein du Ministère de l'Economie pour assurer la coordination unitaire dans le domaine de l'énergie
- Au sein du Département de l'Énergie, un compartiment séparé fonctionnera, chargé de surveiller les stocks d'hiver, coordonnant du point de vue du département les actions spécifiques de la saison, afin que l'hiver ne pose pas de problèmes d'approvisionnement en électricité et en chaleur, gaz naturel et combustible de la population.
- Adoption de la Stratégie énergétique et du Plan national intégré pour l'énergie et le changement climatique
- Élimination, après consultation de la Commission européenne, des dispositions néfastes pour le secteur de l'énergie générées par l'Ordonnance d'urgence du gouvernement no. 114/2018, élimination qui permettra la reprise des investissements stratégiques en Mer Noire. Cette élimination interviendra après une période de transition stable suite à un processus de consultation publique, de préférence au cours de 2020.
- Débloquer les investissements offshore de gaz naturel de la Mer Noire
- Encourager l'utilisation du gaz naturel produit en Roumanie dans la production d'électricité et dans la création de produits pétrochimiques et chimiques à haute valeur ajoutée
- Une analyse approfondie des performances financières et managériales des entreprises publiques dans le domaine de l'énergie qui conduira à leur dépolitisation et re-professionnalisation
- Cotation sur le marché des capitaux, en 2020, d'une participation de la société d'État Hidroelectrica
- Définition du consommateur d'énergie vulnérable
- Modification de la Loi sur l'électricité, qui permettra la reprise des investissements dans de nouvelles capacités de production d'électricité à partir de sources à faibles émissions de gaz à effet de serre.
- Relance du programme nucléaire, avec une participation active des entreprises locales, mais aussi des pays partenaires de la Roumanie
- Encourager la reprise de la production d'uranium en Roumanie ainsi que la modernisation de l'usine de Feldioara et identifier des solutions pour le stockage à long terme des déchets radioactifs.
- Encourager la production d'électricité et d'énergie thermique à partir de sources d'énergie renouvelables, en particulier dans les zones où il n'y a pas de congestion de l'opérateur de transport

Lancement d'un programme national d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics et de l'industrie, utilisant une partie des fonds structurels alloués à la Roumanie dans le futur exercice budgétaire de l'Union européenne

- Révision du mode de l'organisation de la réserve stratégique de carburant, mais aussi des obligations de stockage de gaz naturel
- Augmentation des performances et de la capacité de stockage de gaz naturel

Tourisme

Le développement des destinations touristiques roumaines et leur mise au niveau moyen dans l'UE nécessitent un effort important de ressources humaines, financières et temporelles. Les fonds européens représentent une contribution importante à la résolution de la composante de financement, avec des implications horizontales au niveau des communautés locales. Compte tenu des particularités et des risques politiques et budgétaires 2020, nous envisagerons les mesures suivantes:

- Affectation de fonds européens de 2021-2027 au POS "Développement et réhabilitation des destinations touristiques roumaines"
- 2020 - la première étape du "Développement et réhabilitation des destinations touristiques roumaines"

Une destination touristique ne peut pas être compétitive en l'absence d'une organisation de gestion de destination (OMD). Le cadre législatif actuel bloque la création et le fonctionnement des OMD conformément aux règles et réglementations des OMD équivalents dans l'UE, aux États-Unis ou au Canada.

Nous modifierons la loi no. 275/2018, afin que le processus de mise en place, de fonctionnement et d'accréditation des OMD soit conforme aux recommandations de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

Dans le même temps, au cours de l'année 2020, nous présenterons, au niveau local, l'importance et le fonctionnement des OMD. Une boîte à outils contenant des documents de base et une assistance spécialisée aidera les autorités locales et leurs partenaires à prendre les premières mesures pour mettre en place les OMD.

- Introduction de règles de commercialisation du tourisme dans l'exécution du budget de promotion du tourisme de la Roumanie

L'année 2020 apportera la normalité en matière de promotion touristique de la Roumanie. Le budget de promotion du tourisme sera alloué à la promotion externe (dans les 3 catégories de marchés potentiels) et à la promotion du tourisme intérieur, jusqu'à ce que les OMD prennent en charge cette composante de la commercialisation touristique.

La part du budget allouée aux 4 catégories sera établie avec les représentants du milieu privé et tiendra compte à la fois de la dynamique du tourisme actuel et des intérêts de promotion externe de l'image de la Roumanie.

La politique touristique de PNL prévoit des actions supplémentaires pour 2020:

- Introduire dans le débat public la loi sur le tourisme, dans le concept proposé par PNL
- Numérisation du processus d'accréditation des structures d'accueil touristique et agrément des agences de voyages
- Soutien à la résolution de la crise de la main-d'œuvre dans le tourisme par des actions, conjointement avec le milieu privé, pour présenter l'offre d'emploi dans le tourisme, dans les communautés linguistiques roumaines autour de la Roumanie et pour soutenir l'expansion de l'enseignement dual

- Préparation de la documentation préliminaire pour la régénération urbaine des stations touristiques d'intérêt national qui sont dans un processus de dégradation avancé.